

VOYAGE SCOLAIRE À VENISE

Du mardi 23 au samedi 27 mai 2023

Documents obligatoires et réunion d'information

Madame, Monsieur,

Les originaux du **titre d'identité** (carte d'identité ou passeport) et de la **carte européenne** de l'élève sont **obligatoires** pour séjourner à l'étranger. Si l'élève n'est pas en mesure de les fournir au moment du départ, il ne pourra pas partir en voyage scolaire.

Afin d'anticiper sereinement cette étape obligatoire, merci de remettre ces deux documents à Madame MICHELLAND **avant le lundi 15 mai 2023**. Ils seront restitués à l'élève dans le car, sur le trajet du retour.

Aussi, nous vous indiquons qu'une **réunion d'information** aura lieu avec les parents d'élève disponibles le **mardi 9 mai 2023 à 17h30** au collège.

Bien cordialement,
Collège La Lauzière